



Agence de recouvrement (factures téléphonie)

Par nrv, le **06/12/2016** à **18:32**

Bonjour

Mon fils a changé d'opérateur téléphonique en octobre 2016.

Il a donc résilié son contrat en réglant la somme de 88 euros, car le contrat se terminait en juillet 2017.

Il a aussi réglé en octobre 2016 son dernier mois d'abonnement qui se montait à 56.92 euros.

En novembre 2016, son opérateur lui a envoyé une facture de 76.92 euros. Aucune réponse n'a été apportée à nos questions en boutique.

Tout a été réglé à cet opérateur téléphonique mais voilà une société de recouvrement qui réclame ces 76.92 euros.

Quels conseils pouvez-vous m'apporter, sachant qu'il ne répondra pas à cette agence de recouvrement, c'est une perte de temps.

Merci.